



Gestionnaire NIS2 au département informatique

Mission principale :

- Assister et conseiller les responsables des services de l'institution dans l'identification des risques et des solutions SSI liés à leurs activités ou projets.
- Définir les exigences en termes de sécurités, les actions à entreprendre pour optimiser la continuité des activités et lutter contre la fraude.
- Assister l'équipe IT dans la mise en place de la sécurité de l'infrastructure informatique.
- Réaliser des analyses de risques SSI pour l'arbitrage des risques et prioriser les projets de cybersécurité.
- Répondre aux sollicitations d'amélioration en termes de cybersécurité.
- Créer et mettre à jour les procédures de sécurité IT.

Remarques particulières :

- Faire preuve de disponibilité, de flexibilité et accepter la participation à la garde informatique.
- Être apte à suivre des formations éventuelles.

Compétences demandées :

- Avoir de l'expérience dans le domaine IT.
- Une connaissance de la directive NIS2 ou de la certification ISO 27001 est un atout majeur.
- Une expérience dans le domaine médical et/ou dans la cybersécurité est un atout supplémentaire.
- Avoir la capacité d'anticiper les problèmes potentiels et de proposer des solutions adaptées.
- Être capable d'acquérir de nouvelles connaissances pour compléter l'équipe informatique dans son travail de support au personnel administratif, médical et soignant.
- Avoir une bonne communication et pouvoir former les agents à une bonne pratique.
- Être apte à la mise en place et à la rédaction des procédures informatiques.



Qualités requises :

- Esprit d'équipe.
- Diplomatie et écoute.
- Sens des responsabilités.
- Bonne orthographe.

Données contractuelles :

- Contrat temps plein (38h/semaine).

Informations complémentaires :

- Renseignements auprès de Monsieur S. Boeckmans, responsable du département IT.
Tél 080 / 79 33 13 – E-mail : sebastien.boeckmans@chram.be

Postuler :

- Candidatures à envoyer à l'attention de Monsieur le Président du Conseil d'administration à l'adresse job@chram.be contre accusé de réception ou réceptionnées au bureau des ressources humaines sous la forme d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae.
- Les candidatures doivent être remises **au plus tard le 17 novembre 2024**.